

La qualité révolutionnaire de notre régime exige que le peuple, ses intérêts, ses aspirations, et ses droits polarisent l'ensemble de nos activités.

A Sékou Touré

Redaction - Administration
Publicité
Adresse Télégraphique: Agutpres
B. P. 191 - TEL. 33-66 CONAKRY

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE
ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE DE GUINEE

EDITE PAR LA REGIE NATIONALE DE L'AGENCE GUINEENNE DE PRESSE

SOMMAIRE

Page 2

Excursion touristique

Page 4

Conférence de l'O.I.T.

La loi sur les droits civiques aux Etats-Unis

M. Massemba Débat en Algérie.

En sa résidence de Belle-vue

Le Président de la République a reçu en audience

les membres de la délégation "Harvey - Aluminium"

APRES les réunions préparatoires de lundi, le Conseil d'administration de la Compagnie des Bauxites de Guinée s'est réuni hier mardi en séance plénière.

Conformément à la convention du 1er octobre 1963 signée entre les deux partenaires, la pose de la première pierre de l'usine, d'ustensiles de ménages et matériaux de construction métallique a eu lieu hier dans la zone industrielle de Conakry.

S. E. Ahmed Sékou Touré a reçu en audience en sa résidence de Bellevue les membres de la délégation "Harvey Aluminium" et ceux de la délégation gouvernementale guinéenne.

Le Président Sékou Touré était entouré de MM. Diallo El Hadj Saïfoulaye, ministre d'Etat et Béavogui Louis Lansana, ministre des Affaires étrangères.

Au cours de cette audience, deux exposés ont été faits d'une part par M. Laurence Harvey, président de la Compagnie "Harvey Aluminium" et d'autre part par le Président Sékou Touré.

Allocution de M. Harvey

Le premier orateur, M. Harvey a tenu d'abord à exprimer le plaisir que ses collaborateurs et lui-même éprouvent à se trouver en Guinée pour poursuivre l'œuvre commencée en octobre dernier entre le gouvernement de

la République de Guinée et "Harvey Aluminium".

"M. le Président a poursuivi M. Laurence Harvey, le peu de temps qui vient de s'écouler nous a permis de constater que notre voie est parsemée d'obstacles. Il nous a permis de voir que notre collaboration doit être étroite et fraternelle. Il nous a permis de voir que notre entreprise commune actuelle doit se poursuivre dans l'égalité, la loyauté, le respect et la sincérité pour nous permettre d'arriver à l'autre bout du chemin sans trop de peines".

M. Harvey a ensuite transmis au Président Ahmed Sékou Touré les cordiales salutations personnelles de son père et son frère, ainsi que de tous ses collaborateurs avant de poursuivre: "Nous avons engagé une entreprise avec votre gouvernement, M. le Président... Elle est de grande envergure.

"Notre Compagnie "Harvey Aluminium" est une petite société dans un monde où de grandes sociétés se font concurrence. Nous avons donc beaucoup de concurrents. Mais nous avons foi en l'aide de votre gouvernement, en la qualité exceptionnelle de votre collaboration et de nos rapports. Aussi sommes-nous persuadés déjà au départ d'atteindre heureusement:

(Suite page 2)

La délégation guinéenne à la conférence mondiale sur le commerce est rentrée dimanche à Conakry

M. Bangoura Mohamed Kassy, directeur de la Division économique et sociale du ministère des Affaires étrangères et chef de la délégation guinéenne à la conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement est rentré dimanche à Conakry, venant de Genève.

MM. M'Baye Cheick, conseiller d'ambassade aux Nations-Unies et Diallo Sékou, officier des Douanes qui faisaient également partie de la délégation, sont

arrivés par le même appareil de la compagnie U.T.A.

Signalons que la délégation guinéenne était composée en outre de MM. Framoï Béréte, directeur de cabinet au ministère du Commerce, Kéita Cheick et Doré Goba, respectivement attachés commerciaux aux ambassades de Guinée à Bonn et à Paris. Rappelons enfin qu'au cours de cette importante conférence, la République de Guinée a été élue au Conseil Mondial du Commerce et du Développement.

Accord commercial entre la Pologne et Madagascar

La Pologne et Madagascar ont signé un accord commercial d'une durée de trois ans. Les deux pays pourront se prévaloir dans les échanges commerciaux, de la clause de la nation la plus favorisée.

L'accord qui a été signé du côté polonais par M. Witold Trampeznski, ministre du Commerce et du côté malgache par le ministre de l'économie nationale, M. Jacques Rabemananjara prévoit entre autres la formation de missions commerciales officielles ainsi que la création d'une commission économique mixte.

Activités économiques à Macenta

On nous apprend de Macenta, qu'au lendemain de la conférence économique de Macenta, les responsables politiques et administratifs se sont mis à pied d'œuvre pour donner une impulsion digne de la situation économique de la région. Un quadrillage complet de la région permet à l'heure actuelle de contrôler quotidiennement le poulx économique. 6 grandes zones ont été créées, divisées elles-mêmes en secteurs et les secteurs en cellules de base.

Le gouverneur de la Région M. Condé Emile accompagné du directeur de Guinexport M. Sano ont effectué récemment une tournée de contrôle dans les Arrondissements de Macenta, Kouyah et Kouankan. Ils ont été

satisfaits par la mise en application des décisions prises à la dernière conférence économique de Macenta. Partout les produits du cru sortent en abondance, partout le travail se fait dans la joie et dans l'allégresse générale. Les paysans ont compris qu'ils avaient des ressources inépuisables à portée de mains.

D'autre part en moins d'un mois, plus de 124 millions de francs ont été distribués aux paysans en compensation de leur effort de production. Le village de Irié jusqu'ici très éloigné de Macenta, a inauguré récemment une route longue de 8 kilomètres dans le cadre de l'investissement humain.

A l'issue de ses assises de Bamako

Le II^e congrès de l'U. S. P. A. a adopté une résolution et une charte

RESOLUTION

Le II^e congrès de l'Union syndicale Panafricaine a arrêté à l'issue de ses assises d'importantes décisions dont une résolution générale et une charte.

Nous donnons ici les textes de ces deux principaux documents.

Le 2^e Congrès de l'Union Syndicale Pan-Africaine, réuni à Bamako du 10 au 14 juin 1964, a une fois de plus examiné l'évolution du mouvement syndical africain vers l'unité depuis la conférence historique de Casablanca.

Le 2^e Congrès réaffirme sa conviction que cette unité est la condition première du succès de la lutte générale des travailleurs Africains contre l'impérialisme, le colonialisme, le néo-colonialisme, la féodalité et la réaction, pour l'indépendance nationale, la démocratie, le progrès économique et social.

Salue la classe ouvrière africaine devenue de plus en plus consciente de la nécessité absolue de l'unité syndicale et de son rôle d'avant-garde dans l'unification du continent africain, unification dont la Charte d'Addis-Abéba constitue une réalisation concrète et positive.

Salue avec respect et émotion ceux qui, dans la lutte héroïque

engagée pour le triomphe de la cause des travailleurs et des peuples africains, ont été les victimes des forces réactionnaires.

Stigmatise l'action hypocrite menée directement ou indirectement par toute organisation internationale en vue de diviser les travailleurs africains, de briser leur élan combatif et révolutionnaire, de les détourner de leurs objectifs fondamentaux, de les plonger dangereusement dans les convulsions de la guerre froide et de les engager dans les conflits internationaux qui leur sont étrangers.

Dénonce les organismes et agents d'infiltration de l'impérialisme en Afrique, dont le mouvement sioniste international constitue l'aspect le plus dangereux qu'il importe de combattre sans merci.

Dénonce avec vigueur les agissements de gouvernements anti-progressistes au service d'intérêts étrangers qui, sous couvert d'ins-titution pseudo-démocratique,

cherchent à perpétuer les privilèges, à asservir la classe ouvrière et à l'appauvrir.

Appelle les travailleurs à s'armer de vigilance pour éviter et repousser toute conception rétrograde de gouvernement, de partis réactionnaires ou opportunistes qui consiste à se déclarer en accord avec les travailleurs et en désaccord avec l'organisation tendant par là à se servir de la classe ouvrière et non à la servir sous-couvert d'un verbalisme révolutionnaire, stérile et mystificateur.

Proclame solennellement sa volonté de respecter et de défendre les principes d'action du syndicalisme en Afrique, principes d'indépendance et d'unité aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle continentale.

Se déclare solidaire de tous les travailleurs et peuples du monde qui luttent pour l'indépendance, l'unité nationale et le libre choix de leur régime politique et économique et particulièrement avec les peuples du Sud Viet-Nam et Cuba.

Exprime son soutien inconditionnel et sa solidarité agissante

(Suite page 3)

La vie dans la Nation

Dimanche 21 Juin

Excursion Touristique aux environs de la capitale

Le tourisme vient de prendre un nouveau départ en Guinée — depuis le C.N.R. de Gueckédou qui s'est penché avec sollicitude sur ce secteur de notre économie nationale.

Tant à Conakry que dans plusieurs régions administratives, des hôtels spacieux dotés de tout le confort moderne sont mis en service. Des projets audacieux sont à l'étude pour que notre pays puisse répondre pleinement à sa vocation touristique, vocation essentiellement humaine qui vise à la collaboration des hommes, à l'amitié entre les peuples pour une solidarité plus effective de l'humanité. C'est le sens de la traditionnelle hospitalité des peuples africains.

Le service national du Tourisme a relancé ses excursions pour permettre aux habitants de Conakry de visiter durant le week-end, les beautés naturelles des environs de la capitale et de la région administrative de Kindia.

Dimanche dernier un car du Tourisme ayant à son bord des visiteurs roumains, allemands, bulgares, suisses et guinéens a fait le circuit suivant :

- Les Grandes Chutes ;
- L'Institut des Recherches Fruitières ;
- L'Institut Pasteur ;
- Le voile de la Mariée ;
- Et la ville de Kindia.

Aux Grandes Chutes, les touristes ont pu visiter le barrage et les turbines qui alimentent la capitale en électricité.

La halte à Foulaya, dans les vergers et les jardins fleuris de l'Institut de Recherches Fruitières a permis aux visiteurs de contempler les différentes essences d'arbres fruitiers qui poussent en Guinée. Un guide leur a montré les installations modernes de recherches et d'accueil implantées à Foulaya pour donner une vive impulsion à la production fruitière en Guinée.

A 13 heures, le buffet de la gare de Kindia a servi aux touristes un repas composé de ses meilleures spécialités.

Ce fut ensuite la visite à l'un des sites les plus pittoresques de la Guinée maritime, le **Voile de la Mariée**. Qu'on imagine une nappe d'eau argentée dégringolant à 40 mètres de hauteur pour se répandre en fines gouttelettes presque vaporeuses.

Ceci vu de loin a l'aspect d'un tissu de gaze d'un blanc immaculé qui épouse la forme d'un voile, un voile de mariée. La chute dite le **Voile de la Mariée** se trouve dans un décor-nature d'une beauté étrange et sauvage.

Sur le chemin de retour, le car a stoppé en des points judicieusement choisis où la vue embrasse un panorama inoubliable des contreforts verdoyants des chaînes de montagnes de la Moyenne Guinée.

A l'Institut Pasteur de Kindia, — le zoo miniature de la Guinée — il fut donné aux touristes de voir quelques espèces de

la riche faune de Guinée : des reptiles, des singes et des panthères.

Le marché pittoresque et coloré grouillant de monde fut à Kindia l'avant-dernière halte du circuit. Là devant les étals surchargés des marchandises les touristes ont acheté des articles de souvenir.

Les étrangers roumains, suisses, bulgares et allemands qui ont pris part à cette première excursion ont exprimé en des termes élogieux pour le service National du Tourisme le plaisir, la détente que cette belle journée leur a apportés. Ils promirent unanimement de refaire ce circuit si jamais l'occasion leur en était offerte prochainement.

La sortie de dimanche a été une réussite, un essai concluant. Le service national du Tourisme se fera un devoir de donner à ces excursions un caractère périodique, en variant indéfiniment les itinéraires des circuits pour toucher le maximum de centres d'intérêt touristique.

Abderhamane Baldé

Le Chef de l'Etat a reçu les délégués de la compagnie des bauxites

(Suite de la première page)

et à la satisfaction de tous, le but que nous nous fixons.

« Nous serons la plus grande société de bauxites du monde » a dit en substance M. Laurence Harvey.

« Nous sommes ambitieux, notre ambition est grande. Cela demande du temps et de la persévérance. Mais nous avons confiance en nos partenaires et à leur peuple intelligent et laborieux ; nous avons confiance en la grande confiance qu'ils placent en nous et nous croyons fermement en l'avenir heureux et radieux de la Guinée.

M. Harvey a rappelé et souligné le poids de leur programme de travail au cours des années à venir. Parlant à nouveau de ce que doit être notre coopération, il a promis au gouvernement la fourniture de cadres techniques qualifiés non seulement pour la Compagnie mixte des Bauxites de Guinée, mais aussi pour le gouvernement guinéen spécialement.

« Notre volonté est de contribuer à la mesure de nos possibilités et de nos capacités à la formation et à l'éducation des cadres de notre pays pour assurer dans un avenir non trop lointain la direction et toute la gestion de notre actuelle entreprise a ajouté M. Harvey qui a poursuivi : « Cela demande également du temps de la persévérance. Mais c'est notre but. Et il nous faut l'atteindre quoi qu'il arrive ».

M. Harvey a conclu : « Nous sommes persuadés de réussir

dans notre entreprise car nous avons affaire avec un homme, un peuple et un gouvernement dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils sont courageux, intelligents, laborieux et déterminés à se défaire des tentacules du sous-développement économique et social ; complètement, rapidement et définitivement ».

Réponse du Chef de l'Etat

A son tour le Président de la République de Guinée a pris la parole pour exprimer sa joie de recevoir les membres de la délégation de « Harvey Aluminium » qui sont en Guinée pour pousser les projets de leur phase actuelle à leur phase de réalisation, d'application.

Le Chef de l'Etat a rappelé en quelques phrases les négociations que le gouvernement guinéen avait eues avec le gouvernement des Etats-Unis dans le sens de la réalisation de ses objectifs économiques et a sommairement retracé l'histoire des Bauxites de Boké.

On sait que ces bauxites ont d'abord été exploitées par une société canadienne dénommée « Compagnie des Bauxites du Midi ». Au lendemain de notre indépendance nationale la Compagnie des Bauxites du Midi a ralenti sciemment ses travaux d'exploitation sentant son sort lié à l'appareil d'Etat colonial renversé. Au fil des jours, la Compagnie des Bauxites du Midi s'est montrée incapable de s'adapter aux exigences de l'époque nouvelle et incapable de se reconvertir pour collaborer avec les guinéens dans un coude à

coude étroit à l'effacement du sous-développement économique.

Elle se livra à une politique contraire au développement économique et à l'industrialisation du pays. Nous avons décelé à temps cet état de chose et nous avons mis fin à l'existence de la Compagnie des Bauxites du Midi en Guinée.

Fria a remplacé la Compagnie des Bauxites du Midi et nous ne pouvons que nous féliciter des rapports passés et actuels avec cette Compagnie qui avait et qui comprend ce que nous voulions et voulons encore pour notre pays. Fria et le gouvernement de la République de Guinée collaborent étroitement, loyalement et sincèrement.

Les deux partenaires se sont compris et se comprennent. Ils se font confiance mutuellement.

« La Guinée ajoute le Chef de l'Etat est un pays sous-développé qui a de grands besoins face à des moyens réduits. Le peuple guinéen est heureusement servi par la nature d'un potentiel économique diversifié et de très grande importance. Ce que nous voulons, c'est mettre ces richesses en valeur : d'abord l'agriculture base essentielle de notre économie, ensuite l'industrie (mine, énergie etc...) Ce travail est celui qui vous revient, c'est celui qui revient à la Compagnie mixte des Bauxites de Guinée a poursuivi le Président Ahmed Sékou Touré. Nous voulons sortir du sous-développement économique et social. Nous voulons faire de notre pays, a dit le Chef de l'Etat un pays développé, un pays industrialisé... »

En posant la première pierre de l'usine - ustensiles de ménage et matériaux de construction métallique - (la première usine de ce genre dans notre pays) vous nous faites confiance et acceptez de marcher avec nous vers l'idéal que notre Parti et notre gouvernement se sont fixés en choisissant l'indépendance le 28 septembre 1958. Nous vous remercions pour cette confiance.

Le gouvernement guinéen a souligné le Chef de l'Etat respectera comme par le passé et avec tous les autres partenaires les engagements qu'il prendra. Le gouvernement guinéen fera tout ce qui lui est possible et ce qui sera nécessaire de faire pour que la Compagnie mixte des Bauxites de Guinée connaisse les plus grands succès.

Pour terminer le Président Ahmed Sékou Touré a exprimé tout son espoir, celui du Parti et du gouvernement de voir cette entreprise évoluer dans le sens et dans l'esprit de la convention du 1er octobre 1963 à la satisfaction des deux partenaires. Il a prié M. Laurence Harvey de transmettre à M. Harvey père, à son frère et à tous ses collaborateurs ses salutations personnelles ainsi que les vœux de succès du gouvernement et du peuple guinéens.

LA CHARTE

(Suite de la page 3)

Dans les pays engagés dans la voie révolutionnaire, le syndicalisme africain, au service de l'état des ouvriers et des paysans, se doit d'assurer pleinement sa responsabilité :

- a) dans le domaine de la gestion économique et de l'amélioration constante de la production ;
- b) dans le domaine de l'orientation révolutionnaire du pays en étroite collaboration avec l'appareil politique responsable de l'action révolutionnaire ;
- c) dans le domaine de la formation des cadres politiques, économiques et sociaux valables et du rayonnement de la classe ouvrière.

Dans les pays africains que domine encore le néo-colonialisme et la réaction, le syndicalisme se doit :

- a) d'opposer aux manœuvres de division et d'ingérence des forces féodales et néo-colonialistes, les deux grandes armes de l'unité des travailleurs et de l'indépendance des syndicats à l'égard du pouvoir anti-populaire et par conséquent, contre - révolution-

naire ;

- b) de maintenir toujours très élevée, la conscience révolutionnaire des travailleurs face aux entreprises de mystification, de démagogie et d'intimidation traditionnelle pratiquées par les régimes réactionnaires, en collusion avec les forces impérialistes et néo-colonialistes ;

c) de mener la lutte par tous les moyens contre l'exploitation économique et la falsification de la volonté des masses populaires ;

- d) d'œuvrer en vue d'un regroupement de tous les démocrates et patriotes du pays autour de mot d'ordre d'un parti politique authentiquement révolutionnaire, répondant d'une façon juste aux impératifs du moment et aux préoccupations et sentiments des masses populaires dans chaque phase déterminée.

Le rôle du syndicalisme africain est ensuite économique ; il doit analyser, exprimer et mettre en pratique toutes les actions à mener sur le plan économique pour libérer l'Afrique de structures d'exploitation qui s'y sont installées et en particulier la ré-

forme agraire et l'industrialisation.

C'est pourquoi, il est nécessaire que les syndicats africains participent non seulement à la phase d'exécution, mais également à la phase de la conception et du contrôle des programmes de travaux, et des plans mis au point pour atteindre ces objectifs.

Enfin, le syndicalisme africain doit jouer un rôle social de premier plan.

Ces tâches d'éducation de formation massives des cadres ruraux comptent parmi les plus importants des éléments de sa mission.

Le Mouvement Syndical doit se montrer à la hauteur de sa mission. Son premier devoir est d'exister authentiquement et de défendre son unité, à l'échelle nationale et à l'échelle continentale et contribuer à l'unité de la Classe Ouvrière Internationale.

Ainsi, il pourra devenir, dans la clarté d'une doctrine authentiquement africaine un Mouvement Ouvrier indépendant, uni et libérateur.

La Guinée... l'Afrique... le monde...

RESOLUTION de l'U.S.T.A.

(Suite de la première page)

aux organisations syndicales qui mènent encore la lutte contre le colonialisme et le racisme, pour l'indépendance et la liberté et les engage :

- à organiser massivement les travailleurs ;
- à élargir la conscience des masses par l'introduction d'un contenu social et révolutionnaire dans leur conception de la lutte pour la libération nationale ;
- à se placer dans la lutte comme exemple de combativité et de courage révolutionnaire ;
- à être l'avant-garde consciente et responsable d'un vaste mouvement populaire dont travailleurs et paysans forment la base essentielle.

Assure de sa solidarité les organisations authentiques de pays encore sous la domination du néo-colonialisme et de la réaction et les engage :

- à opposer aux manœuvres de division et d'ingérence des forces féodales et néo-colonialistes, les deux grandes armes de l'unité des travailleurs et de l'indépendance des syndicats à l'égard du pouvoir antipopulaire et par conséquent contre-révolutionnaire ;
- à maintenir toujours très élevée, la conscience révolutionnaire des travailleurs face aux entreprises de mystification, de démagogie et d'intimidation traditionnellement pratiquées par les régimes réactionnaires, en collusion, avec les forces impérialistes et néo-colonialistes ;
- à mener la lutte par tous les moyens contre l'exploitation économique et la falsification de la volonté des masses populaires ;
- à œuvrer en vue d'un regroupement de tous les démocrates

et patriotes du pays autour de mots d'ordre d'un parti politique authentiquement révolutionnaire, répondant d'une façon juste aux impératifs du moment et aux préoccupations et sentiments des masses populaires dans chaque phase déterminée.

Assure de son appui les organisations syndicales africaines au service de l'Etat des ouvriers et des paysans qui assument en accord avec l'appareil politique révolutionnaire, leur responsabilité dans les domaines de la gestion économique et l'amélioration constante de la production, de l'orientation révolutionnaire, de la formation des cadres politiques, économiques et sociaux et du rayonnement de la classe ouvrière.

Dans le domaine économique, le 2ème congrès engage tous les travailleurs à mener le combat en vue de promouvoir une politique d'indépendance économique et de créer les conditions favorables à la mobilisation des masses pour la réalisation :

- de la réforme agraire éliminant la propriété coloniale et les structures féodales qui freinent le développement de l'agriculture ;
- de la nationalisation des ressources et des industries indispensables à la vie économique du pays appartenant à des sociétés étrangères ;
- du développement de l'industrie nationale ;
- de la démocratisation de l'Etat et de l'établissement de programmes populaires susceptibles de mobiliser toutes les forces nationales pour le développement de l'indépendance et contre les attaques des impérialistes et des néo-colonialistes ;
- du contrôle de l'Etat sur le

commerce extérieur et du développement de la coopération avec tous les pays sur des bases qui excluent toute ingérence dans les affaires intérieures de chacun d'eux ;

- de la diversification de la production et l'introduction de nouvelles cultures ;
- de la création d'un marché commun africain dégagé de toute emprise néo-colonialiste.

Dans le domaine social, le 2ème congrès engage tous les travailleurs à continuer la lutte en vue de promouvoir une politique sociale tendant :

- à assurer la reconnaissance du droit au travail et la garantie de l'emploi ;
- à encourager la signature de conventions collectives pour les travailleurs de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et de la fonction publique ;
- à réaliser un vaste programme de formation professionnelle ;
- à créer et à développer un régime de sécurité sociale géré par les travailleurs et entièrement à leur service.

Pour le succès de l'action des travailleurs d'Afrique, ouvriers et paysans, engagés dans une lutte implacable contre l'impérialisme, le colonialisme, le néo-colonialisme, la féodalité et la réaction, pour la libération économique et sociale complète de nos peuples, pour combattre efficacement l'exploitation de l'homme par l'homme dans toutes ses formes en Afrique, pour l'instauration et le règne d'une véritable démocratie, le 2ème congrès de l'U.S.P.A. demande instamment à tous les syndicats nationaux la réalisation rapide et concrète de leur unité sur le plan national.

BAMAKO, le 14 juin 1964
LE CONGRES

LA CHARTE

Les représentants des Travailleurs d'Afrique, réunis en leur 2e Congrès à Bamako du 10 au 14 juin 1964, proclament solennellement l'indépendance et l'unité des syndicats africains, et leur commune volonté de respecter et défendre les principes d'action fondamentaux du syndicalisme en Afrique.

Les Travailleurs d'Afrique, ouvriers et paysans sont engagés dans une lutte implacable contre l'impérialisme, le colonialisme, le néo-colonialisme, la féodalité et la réaction.

Ils luttent ainsi aux côtés de tous les travailleurs du monde dans leur combat contre toute forme d'exploitation de l'homme par l'homme, pour une véritable démocratie et pour la libération économique et sociale complète des peuples du continent africain.

En effet, si dans l'évolution des sociétés occidentales, le capitalisme a joué un rôle prépondérant, par contre, dans nos pays, c'est l'homme qui constitue le capital le plus précieux. C'est de ses bras que dépend le présent et le futur.

Cette vérité implique des méthodes nouvelles de travail et de

conception qui débouchent sur un type de société nouvelle « le socialisme » qui répond le mieux à notre réalité et à la logique de nos perspectives.

Dans l'Afrique moderne, née des sacrifices de ses hommes, dans ce monde de prolétaires fait de sueur et de fatigue, le syndicalisme africain, conscient de son rôle historique, joue et jouera davantage un rôle prépondérant. C'est pourquoi, les structures importées par le colonialisme doivent être fondamentalement reconstruites et les nouvelles structures adaptées aux impératifs africains, tant sur le plan politique, économique, culturel, social et humain.

Il appartient aux travailleurs, en tant que masses organisées et solidaires, de se mettre au niveau de leurs responsabilités historiques, d'abord à l'intérieur de chaque pays, ensuite à l'échelle continentale.

CHAPITRE II INDEPENDANCE ET UNITE SYNDICALE

L'unité ouvrière est aussi indispensable que l'indépendance des syndicats. C'est en tant que force

agissante, unie et indivisible que les travailleurs peuvent remplir leur mission d'avant-garde.

Unité ouvrière à l'échelle du continent, mais unité ouvrière également, à l'échelle des parties composantes, car il ne saurait y avoir effectivement, d'unité au niveau de l'Union Syndicale Panafricaine, si cette même unité est trahie, bafouée et contredite au sein de ses parties composantes.

C'est le principe de l'indépendance des syndicats et de la non-immixtion dans les affaires syndicales qui constitue la condition essentielle et la garantie la plus sûre de l'unité ouvrière. Chaque fois qu'une brèche est à colmater dans les rangs des travailleurs d'un pays, c'est parce que, en réalité, l'indépendance des syndicats est mise en cause par une immixtion des ennemis de la Classe Ouvrière, qui pour mieux asservir les travailleurs, n'hésitent jamais à détruire l'unité. aux cris de « Vive l'Unité des Travailleurs ».

L'unité des travailleurs d'Afrique est incompatible avec le pluralisme syndical, qui sape cette

unité et brise leur action militante.

Ceux qui persistent à vouloir faire d'une organisation syndicale africaine un instrument au service d'intérêts étrangers, doivent être démasqués et dénoncés comme des traîtres à la cause africaine.

La repersonnalisation du Mouvement Syndical Africain, la conquête de sa dignité, sont autant de facteurs qui correspondent réellement aux différents impératifs d'ordre politique, économique, social et culturel pour que le syndicalisme africain soit une expression authentiquement africaine, débarrassée de toute influence étrangère.

Ce qui implique nécessairement une position de neutralisme positif, de non-alignement et d'indépendance vis-à-vis de toutes les Centrales Internationales.

CHAPITRE III RELATIONS INTERNATIONALES

L'Union Syndicale Panafricaine est une organisation indépendante de toutes Centrales Syndicales Internationales.

Elle est composée d'organisations syndicales nationales qui ne peuvent être affiliées à des organisations syndicales internationales.

Dans ces conditions, aucune ingérence étrangère ne saurait être admise pour modifier ou influencer les conceptions et les méthodes du syndicalisme africain.

En effet, l'ingérence étrangère dans le Mouvement Syndical Africain est d'autant plus grave qu'elle plonge dangeureusement le continent africain dans les convulsions de la guerre froide et l'engage dans des conflits internationaux qui lui sont étrangers.

La phase décisive que traverse actuellement l'Afrique, celle des travailleurs, des paysans et de toutes les forces progressistes du continent, est caractérisée par la lutte contre l'impérialisme, le colonialisme, le néo-colonialisme, la réaction nationale et le sous-développement.

Seule répond à ces impératifs, une politique syndicale d'indépendance de toutes les Centrales Internationales.

Cependant, l'Union Syndicale Panafricaine entretiendra des relations fraternelles et égalitaires avec tous les travailleurs et toutes les organisations syndicales du monde. Tout esprit isolationniste sur le plan de notre lutte africaine serait, en effet, faux et sectaire. Notre lutte est celle de tous les démocrates du monde et même que les forces d'oppression et d'exploitation ignorent les frontières et les nations, de même nos objectifs sont ceux de tous les travailleurs du monde, quelle que soit leur race ou leur sexe.

Ainsi, les relations internationales de l'Union Syndicale Panafricaine seront fondées sur la fraternité, l'amitié, la coopération, la solidarité et l'entraide entre tous les travailleurs du monde, dans le cadre de la doctrine et de l'orientation définie dans la présente Charte.

CHAPITRE IV ROLE DU SYNDICALISME

AFRICAIN DANS L'EDIFICATION DE L'AFRIQUE NOUVELLE

Le colonialisme a fait de tous les Africains des hommes exploités. Aussi les travailleurs et les paysans constituent-ils la principale couche sociale africaine la plus consciente la plus dynamique. L'Afrique ne peut se faire sans eux, ni à plus forte raison contre eux, leur rôle est d'abord politique : aucun travailleur ne serait en mesure de considérer la liberté comme une abstraction ni la démocratie comme une sinécure ; et il est, en tout cela, le plus concerné.

Il occupe une place de choix qui lui confère des droits et lui assigne des devoirs. Le syndicalisme africain se présente en fait comme un facteur de mobilisation des énergies et un principe générateur d'efficacité et de confiance dans l'avenir. C'est lui qui doit inspirer, animer et contrôler la politique des organisations populaires ; et toute conception de gouvernement qui se prétend en communion avec les masses et en contradiction avec les syndicats est une conception féodale inapte à promouvoir l'édification de l'Afrique nouvelle.

A cet égard, l'unité des travailleurs est indissociable de leurs objectifs. Mais leurs objectifs s'inscrivent à leur tour directement dans les phases de la lutte que mène telle ou telle partie de la Classe Ouvrière.

Cette lutte que mène inlassablement la Classe Ouvrière en Afrique revêt à l'heure actuelle trois types de combats qui correspondent aux 3 situations existantes.

Dans les pays en lutte pour l'indépendance politique ou contre le racisme, les syndicats doivent se placer à l'avant-garde de la lutte :

- a) en organisant les travailleurs massivement ;
- b) en élargissant la conscience des masses par l'introduction d'un contenu social révolutionnaire dans leur conception de la lutte pour la libération nationale ;
- c) en se plaçant dans la lutte comme exemple de combativité, de lucidité et de courage révolutionnaire.

Parallèlement, les syndicats se doivent d'arracher, de sauvegarder et de défendre les droits syndicaux, de conquérir, de conserver et d'élargir les libertés démocratiques sans lesquelles l'action syndicale demeure faible, sinon inopérante.

Grèves, manifestations, boycott économique sont des moyens d'action appropriés.

Les responsables syndicaux doivent dès à présent suivre et, si possible étudier sur place, l'expérience de pays déjà indépendants pour être à même, plus tard, d'assurer dans de bonnes conditions les responsabilités de l'indépendance.

Ils doivent pouvoir compter sur le soutien inconditionnel non seulement de toutes les organisations syndicales africaines mais l'Union Syndicale Panafricaine se doit de assurer la solidarité la plus large à l'échelle internationale.

(Suite page 2)

HOROYA

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITÉ

Organe
Quotidien
du
Parti
Démocratique
de Guinée

COMPTE CHEQUES POSTAUX 6975
BANQUE REPUBLIQUE DE GUINEE
3-34-32

Aux Etats-Unis

La bataille parlementaire continue autour de la loi sur les droits civiques

Nous l'avions prévu, les décisions louables de l'adoption de la loi sur les droits civiques trouvent dans le monde sudiste des Etats-Unis des adversaires déterminés, des adversaires qui ne réculent devant rien. La plupart des observateurs pensaient, nous avec eux, que la loi serait adoptée sans grande difficulté par le parlement (la Chambre des représentants). Mais les ségrégationnistes multiplient manœuvre sur manœuvre pour empêcher, sinon retarder l'application de cette loi attendue par tous les hommes de bonne volonté.

Lundi dernier, les représentants démocrates sudistes ont réussi à renvoyer le projet de loi devant la commission de règlement sans que soient ouverts les débats à la chambre. La commission de règlement ainsi consultée et à majorité démocrate du Sud tentera encore des manœuvres, mais elle ne peut retenir le texte plus de 10 jours. On espère donc que la date symbolique du 4 juillet sera toujours celle de la signature de la loi par le président Johnson.

Mais déjà on peut le dire le vent bénéfique de l'anti-ségrégationnisme, souffle sur les Etats-Unis. Un certain nombre d'incidents le présagent.

Un groupe de Noirs a protesté, par pétition, contre l'interdiction des manifestations après 20 h 30, décision du gouverneur Arris Bryant. Ce dernier a fait l'objet d'une sommation d'un juge fédéral qui l'a mis en demeure de se justifier. Outrage à la magistrature suprême n'est-ce pas ? C'est d'ailleurs en vertu de cet argument que le gouverneur s'est vu interroger par la justice. Ceci s'est passé au cours d'une manifestation anti-ségrégationniste sur une place de St Augustine, cette même qui s'était il n'y a pas longtemps en mettant le pasteur Luther King sous verrou.

Une bagarre avait opposé sur cette place des intégrationnistes et des ségrégationnistes. Six racistes ont été arrêtés. Bravo !

D'autre part, un jugement condamnant douze Noirs pour avoir pris place dans un restaur-

ant de Baltimore a été cassé par la cour suprême des Etats-Unis.

Prélude réjouissant !

F. B.

A propos du différend qui oppose le Congo-Brazza au Congo-Léo

Il semble que la situation entre les deux Congo ne s'est pas améliorée. Les deux parties se rejettent en effet mutuellement la responsabilité des troubles de part et d'autre de la frontière ;

M. Massamba Débat en Algérie

M. Massamba Débat, Président de la République du Congo-Brazzaville est attendu aujourd'hui à Alger pour une visite officielle de quatre jours.

La visite du Chef de l'Etat congolais a fait depuis mardi l'objet de longs commentaires dans la presse algéroise.

L'A.S.P. écrit : « Plusieurs missions algériennes ont rendu visite au Congo-Brazzaville ayant eu des entretiens avec le Président de la République qui leur a déclaré à diverses reprises que son pays était décidé à appliquer une politique socialiste en coopération avec l'Algérie ; des relations diplomatiques furent établies entre les deux pays ».

« La visite officielle du Président-Massembe-Débat en Algérie sert l'événement capital en vue du rapprochement avec le Congo-Brazzaville ».

Les examens du B. E. se sont déroulés hier à Conakry

Les examens du Brevet élémentaire se sont déroulés hier mardi à Conakry.

Dans la matinée les candidats ont eu à traiter les épreuves d'orthographe et de français et dans l'après-midi l'histoire et la géographie.

Nous en parlerons dans notre prochain numéro.

A la 48ème Assemblée de l'O. I. T.

Les délégués africains s'élèvent contre l'apartheid et le colonialisme portugais

La 48e Assemblée de l'Organisation Internationale du Travail, ouverte il y a une semaine a vu intervenir lundi le délégué soudanais, M. Nasr Osman qui a déclaré : « Cette conférence doit décider jusqu'à quel point la dignité humaine et les droits humains doivent prévaloir dans le monde. A tous ceux qui sont opposés à nous, de bonne foi, au cours de la session de l'année (les délégués africains avaient quitté la conférence pour protester contre la présence des délégués de l'Afrique du Sud) et à ceux qui nous ont demandé de nous asseoir en silence et d'examiner si nous sommes d'abord des hommes, l'Afrique du Sud est le point de départ de notre lutte et est plus qu'une

raison suffisante pour demander aux organisations internationales de ne pas appliquer aveuglément leurs règles et leurs lois adoptées en notre absence. »

Auparavant, le ministre de l'Information du Soudan avait déclaré que les nations africaines avaient déjà triomphé de l'apartheid et qu'elles poursuivront leur lutte jusqu'à la complète abolition de cette politique odieuse. M. Osman a par ailleurs violemment critiqué le Portugal pour « sa politique inhumaine de répression en Angola et au Mozambique. »

De son côté, M. Osi Owusiu, Afriyrié, ministre ghanéen du Travail et des Lois sociales a dit que « par son système inhumain d'apartheid, l'Afrique du Sud s'est depuis longtemps qualifiée pour son expulsion de l'Organisation Internationale du Travail. Mon gouvernement insiste pour qu'une action énergique soit entreprise contre la République d'Afrique du Sud. »

« Je voudrais faire ici état de l'indignation de mon gouvernement vis-à-vis des traitements qui sont imposés aux Africains, dans ces territoires demeurés sous la domination coloniale, et sujets à des pratiques inhumaines de travaux forcés » a déclaré le délégué du Ghana s'élevant à son tour contre la politique coloniale en Guinée-Bissau, en Angola et au Mozambique.

M. Osuvu-Afriyrié a ensuite

rappelé que le Ghana voudrait voir plus d'Africains nommés aux postes exécutifs de l'Organisation Internationale du Travail et aussi de son siège à Bamako. Il a souhaité voir aboutir cette proposition et a rappelé également qu'une assurance lui avait été faite par le directeur général de l'Organisation pour une étude sérieuse de la question. Il a dit à ce propos : « Nous espérons que l'examen aboutira à une composition équilibrée du personnel du siège à tous les niveaux, grâce à la nomination d'un certain nombre d'Africains. »

M. Oshuvu-Afriyrié s'est ensuite félicité de voir les pays industrialisés réaliser des études et mettre au point des programmes qui pourront améliorer l'analyse et la documentation dans les questions sociales et du travail.

Il a proposé trois points aux délégués :

1° L'établissement en Afrique de centres de formations appropriés pour les projets de développement et l'essor des institutions spécialisées existantes ;

2° Un enseignement syndical efficace libéré de tout concept de classe et des influences idéologiques ;

3° Une assistance effective dans les domaines d'études et de vocation afin d'assurer l'utilisation rationnelle de la main d'œuvre existante dans la réalisation des projets de développements.

La commission spéciale de l'O.N.U. sur le colonialisme constitue un immense espoir pour les peuples colonisés

La revue des Nations-Unies « United-nation monthly chronicle » publie sous la plume du président de la commission spéciale de l'O.N.U. sur le colonialisme, M. Sory Coulibaly, qui écrit : « La prochaine Assemblée générale des Nations-Unies se doit d'intervenir auprès des puissances coloniales pour les contraindre à accorder l'indépendance à leurs territoires. »

« On peut être certain dans le fait que la commission spéciale constitue un immense espoir pour tous les peuples placés encore sous le régime colonial bien que les progrès sur la colonisation soient très bruts, la commission doit continuer à imposer la pression de l'opinion mondiale sur les puissances coloniales. »

« La XIXe session de l'Assemblée générale doit sur la base du rapport que la commission spéciale sur le colonialisme lui soumettra, adopter certaines mesures nouvelles afin d'amener les puissances coloniales à accélérer le mouvement de décolonisation. »

M. Sory Coulibaly invite les

grandes puissances à appliquer des sanctions « dynamiques » contre le Portugal et l'Afrique du Sud de même qu'à « l'encontre de la Rhodésie du Sud au cas où les efforts des Nations-Unies dans le but d'apporter un règlement pacifique au problème sud-rhodésien se révèlent inutiles ».

Pour la libération des nationalistes Sud-Rodésiens

Le gouvernement sud-rhodésien serait prêt à libérer les nationalistes africains assignés en résidence surveillée selon un communiqué publié aux Nations-Unies qui précise que ces africains respectent la constitution actuelle. Ils ne cessent naturellement pas pour autant leurs activités politiques.

Haute-Volta Installation du premier président de la cour d'appel

M. Nomba Oudraogo a été nommé Président de la Cour d'appel de Haute-Volta.

M. Maurice Yaméogo a exprimé à cette occasion sa satisfaction de voir les cadres authentiques du pays tenir les affaires judiciaires. « Les magistrats viennent contribuer à la renaissance d'une conception judiciaire conforme à la philosophie africaine et surtout conforme à l'impératif sans frontières qu'est la notion de justice. »

« Sur le plan voltaïque, a dit encore M. Yaméogo, la Cour suprême contribuera à unifier en un seul droit valable pour toute la justice de droit moderne et de droit coutumier. »